

VIAS MAG^{N°37}

Top départ pour la saison estivale !



PUB

SOMMAIRE

Édito	5
Retour en images	6
Vie municipale	10
Urbanisme	14
Environnement	17
École	19
Enfance	20
Jeunesse	21
Action sociale	22
Sport	24
Culture et patrimoine	26
Vie associative	28
Actualités	30
Économie locale	33
Agenda	35
État civil	37
Tribunes politiques	38



P.10
VIE MUNICIPALE
Conseil municipal



P.13
VIE MUNICIPALE
Inauguration à la ZAC
Fontlongue



P.16
URBANISME
La ville investit pour votre
avenir !



P.20
ENFANCE
Kermesse de l'ALP

VIAS MAG

Juillet - Août - Septembre 2025 - Édité par la Mairie de Vias

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jordan Dartier

TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : Service Communication - **IMPRIMERIE** : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP
RÉGIE PUBLICITAIRE ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - **TIRAGES** 4500 exemplaires - **NUMÉRO ISSN** 1624-1118





VIA& EN JAZZ

Du **25** au **27** juillet

Cœur de ville

Scène principale

25/07

DB Clifford

26/07

Xantoné Blacq Trio

27/07

**Fred Karato
et Nelson Monfort**

**Apéro
jazz**

**Cave
jazz**

Vias
Méditerranée



Édito

Chères Viassoises, Chers Viassois,

Une nouvelle saison estivale commence !

L'été débute avec de belles réalisations et de nouveaux projets.

Le week-end de Pâques a marqué une étape importante dans l'aménagement du quartier Fontlongue, avec la pose d'un Ouvrage d'Art franchissant la ligne SNCF.

Entamé à l'été 2024, ce chantier se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois de juillet et offrira une infrastructure moderne permettant de fluidifier la circulation.

Ce pont, permettra de faciliter l'accès au quartier de la ZAC Fontlongue et contribuera à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

La ville poursuit ses efforts en faveur d'une politique de tourisme durable. Pour la 9^{ème} année consécutive, Vias obtient le « Pavillon bleu » pour la plage de Farinette. Une reconnaissance qui valorise l'action municipale en matière de qualité environnementale.

Côté santé, d'autres projets structurants voient le jour. Une future Maison de Santé

viendra prochainement renforcer l'accès aux soins de proximité pour tous les habitants.

Côté sport, le marché public pour la réalisation d'un pumtrack sur le parc de la Cresse a été attribué.

Comme chaque été, Vias s'animera de mille et une festivités ! Des marchés nocturnes aux animations à Vias-Plage, sans oublier, les rendez-vous incontournables de la fête de la « Stella Maris et Sant Joan de la Mar », du salon « Vins & Méditerranée » ou encore les célébrations de la Fête Nationale le 13 juillet, avec défilé aux lampions et feu d'artifice.

Enfin, ne manquez pas le festival Vias en Jazz ! Au programme, des artistes internationaux et locaux d'exception, DB Cliford, Xantoné Blacq trio et Fred Karato accompagné de la voix inimitable de Nelson Monfort, dans une ambiance toujours plus conviviale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été festif à Vias !

Jordan Dartier
Maire de Vias

RETOUR EN IMAGES

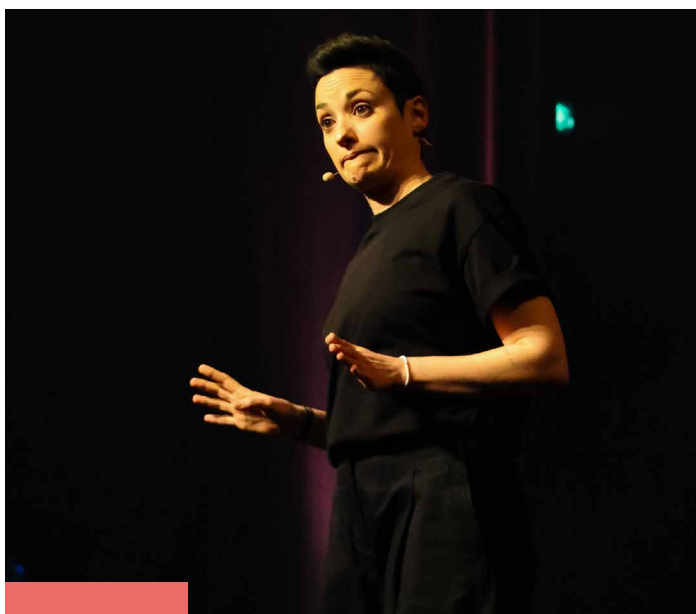
SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Arnaud Askoy
20 mars 2025



Assemblée générale des comités de quartier
28 mars 2025



Caroline Estremo
4 avril 2025



Conseil des Sages
4 avril 2025



Au-delà des regards
11 avril 2025



Cérémonie en hommage aux deux aviateurs tombés sur le sol viassois 1944
11 avril 2025



Activité intergénérationnelle entre les Sénioriales et l'ALSH
16 avril 2025

RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Assemblée générale départementale de l'Hérault de l'Union Nationale des Combattants - Rassemblement et dépôts de gerbes

20 avril 2025



Cérémonie commémorative du souvenir des victimes et héros de la déportation

27 avril 2025



Présentation du projet de travaux de requalification - Chemin des Litanies

28 avril 2025



Récital du 3^{ème} âge

30 avril 2025



Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945

8 mai 2025

RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Cinécole
16 mai 2025



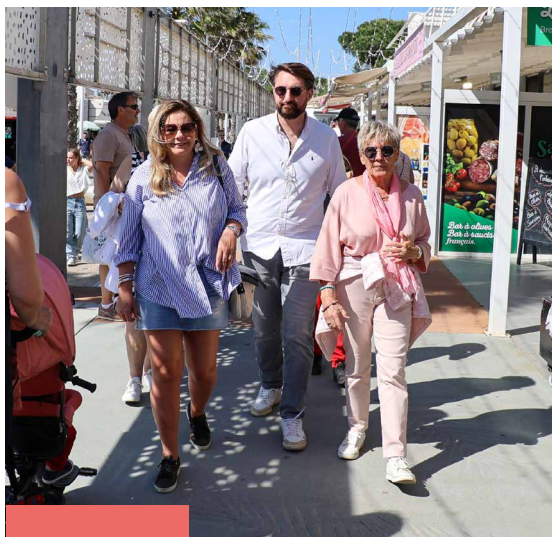
Atelier sécurité routière en partenariat avec le CCAS
19 mai 2025



Dernier vol
23 mai 2025



Fête des voisins
23 mai 2025



Vias en fête
24 mai 2025



Fête des familles à l'EHPAD sur le thème de l'Orient
6 juin 2025

RETOUR EN IMAGES

SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



Repas de fin de saison des abonnés de la carte Pass

12 juin 2025



Cérémonie commémorative de la journée nationale de l'appel historique du Général de Gaulle du 18 juin 1940

18 juin 2025



Concert de fin d'année de l'école de musique

20 juin 2025



Accueil des nouveaux Viassois

21 juin 2025

VIE MUNICIPALE

EN CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 8 avril 2025

Le premier point abordé concernait le retrait de la délibération n°2025-02-06 1a en date du 06/02/2025 portant sur l'organisation d'un référendum local sur le promontoire et la promenade du front de mer de Vias-Plage. Les élus, par vote à mains levées, ont adopté ce retrait à la majorité.

Le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public afin de désigner un délégataire à compter du 1^{er} janvier 2026 pour la gestion de l'exploitation de la fourrière animale a été autorisée.

L'Assemblée délibérante a approuvé la signature de la convention pluriannuelle avec le SDIS34 pour la surveillance des baignades et activités nautiques.

Cette séance était essentiellement axée sur les finances avec le vote du budget primitif 2025 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 13 110 916,80 € en section de fonctionnement et à 5 584 297,85 € pour la section d'investissement.

Diverses subventions ont également été

attribuées aux associations viassoises pour l'année 2025.

La grille tarifaire pour le prêt de matériel communal aux associations sportives et culturelles a été modifiée.

Le Conseil Municipal a pris acte du débat concernant les orientations générales du Projet d'Aménagement et Développement Durables présentées.

Il a été décidé à l'unanimité le transfert des voies et des équipements communs du lotissement "La Rose des Vents" dans le domaine public communal.

La convention de versement des participations financières au titre de la réalisation des équipements d'eau potable sur la ZAC Fontlongue auprès du Syndicat du Bas Languedoc a été approuvée.

Côté ressources humaines, les élus accordent un mandat au CDG34 afin de lancer une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statuaire.

VIE MUNICIPALE

EN CONSEIL MUNICIPAL

La création d'emplois non permanents a été acceptée en vue du recrutement d'agents saisonniers pour la saison estivale. La modification du tableau des effectifs a été approuvée. Le Conseil Municipal a également pris acte du Rapport Social Unique (RSU).

Séance du 22 mai 2025

Le premier point, à l'ordre du jour, était la mise en place d'un règlement intérieur à destination des exposants du forum des associations approuvé à l'unanimité. Il sera remis aux associations lors de leur inscription.

Afin d'assurer et de maintenir une offre balnéaire de qualité, de garantir un développement harmonieux des activités, mais aussi la sécurité des baigneurs et des vacanciers, une demande de renouvellement de concession de plage, va être sollicitée, auprès des services de l'Etat.

Monsieur Claude DAULIACH, 3^{ème} Adjoint, a été désigné pour représenter la commune de Vias, en défense, devant le Tribunal Administratif de Montpellier sur requête en annulation déposée par l'association "Vias, mon village" et consorts, à l'encontre de la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2024, ayant accordé la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire.

Côté finances, un réajustement des inscriptions budgétaires 2025 a été décidé au regard des nouvelles notifications des dotations de l'Etat pour l'année 2025.

La ville soutient le tissu associatif ; elle a décidé d'allouer, une subvention de 1 000 € à l'association "Les amis de Lorca", 2 000 € à "Vias Judo", 3 000 € à l'"ASL Les Dunes", 1 000 € à l'"ASL l'Oasis" et enfin, 300 € à "1, 2, 3 Soleil" (Collège de Bessan).

Également, le Conseil Municipal a accepté une subvention pour la réalisation de travaux d'aménagement du chemin de Coussergues, la création d'un pont route et d'une passerelle

aux modes doux. Subvention accordée par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour un montant de 125 000 €.

Côté patrimoine, la commune souhaite solliciter une subvention pour la restauration de la « pile », fontaine publique située place du 14 juillet.

Pour soutenir le développement de notre offre sportive, il a été décidé la mise en place d'un tarif Carte Pass Haltérophilie d'un montant annuel de 120 € (20 € de licence FFHM et 100 € d'abonnement).

Par ailleurs, des conventions de servitudes ont été accordées à Orange pour permettre son intervention sur le domaine public routier afin de procéder à l'enfouissement des lignes existantes et des futures lignes et à Enedis, pour autoriser des travaux de raccordement au réseau électrique consistant en la pose d'un poste de transformation et de distribution publique d'électricité.

Une parcelle non cadastrée a été désaffectée et déclassée, rue des Figuiers et cédée aux propriétaires riverains. En parallèle, la commune a acquis une emprise de la parcelle BR n°517, avenue de la mer à des fins d'alignement.

La création d'emplois permanents et la modification du tableau des effectifs ont été approuvées pour des postes d'agents d'entretien et de restauration scolaire.

Enfin, une aide au financement de la formation au BAFA sera octroyée à nos jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la politique jeunesse de la ville, afin de les aider et leur faciliter l'accès aux formations BAFA et à l'emploi.

VIE MUNICIPALE

AU CŒUR DE LA MUNICIPALITÉ



Remise du Manifeste pour la chasse Française

Le Maire Jordan Dartier a reçu, des mains des représentants du Saint-Hubert Club Viassois, le Manifeste pour la chasse rédigé par la Fédération Nationale des Chasseurs, en présence de Sandrine Mazars, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Jeunesse et Sport et Associations.



Réunion avec les acteurs économiques

En sa qualité de 3^{ème} Vice-Président de la CAHM, le Maire a accueilli et présidé à la Halle des sports une réunion d'informations et d'échanges avec les entreprises implantées sur les parcs d'activités économiques "La Source" de Vias et "Le Puech" de Portiragnes.



Visite pédagogique autour de la gestion des déchets

Le lundi 14 avril, plusieurs élus et conseillers municipaux ont participé à une visite pédagogique organisée par le SICTOM Pézenas-Agde. Cette matinée a permis de découvrir deux installations majeures de gestion des déchets : l'unité de valorisation VALOHÉ à l'ouest de l'Hérault, le site permet de trier les déchets ménagers afin d'extraire toute matière valorisable. S'en est suivie la visite d'Oekotri, un centre de tri de dernière génération équipé pour améliorer significativement le recyclage des emballages et papiers issus de la collecte sélective. Un premier pas pour mieux appréhender les enjeux environnementaux locaux et mettre en lumière les efforts menés pour une gestion plus durable des déchets sur notre territoire.

VIE MUNICIPALE

Vendredi 23 mai, le nouveau giratoire desservant le quartier de la ZAC Fontlongue ainsi que la résidence le Libron ont été inaugurés en présence des élus, des partenaires du projet et des habitants. Dénommé "Robert Badinter", par une délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2024, cet aménagement facilite et sécurise la circulation dans un secteur en plein essor. Au cours de cette matinée, deux logements de la résidence ont été présentés aux visiteurs.



URBANISME

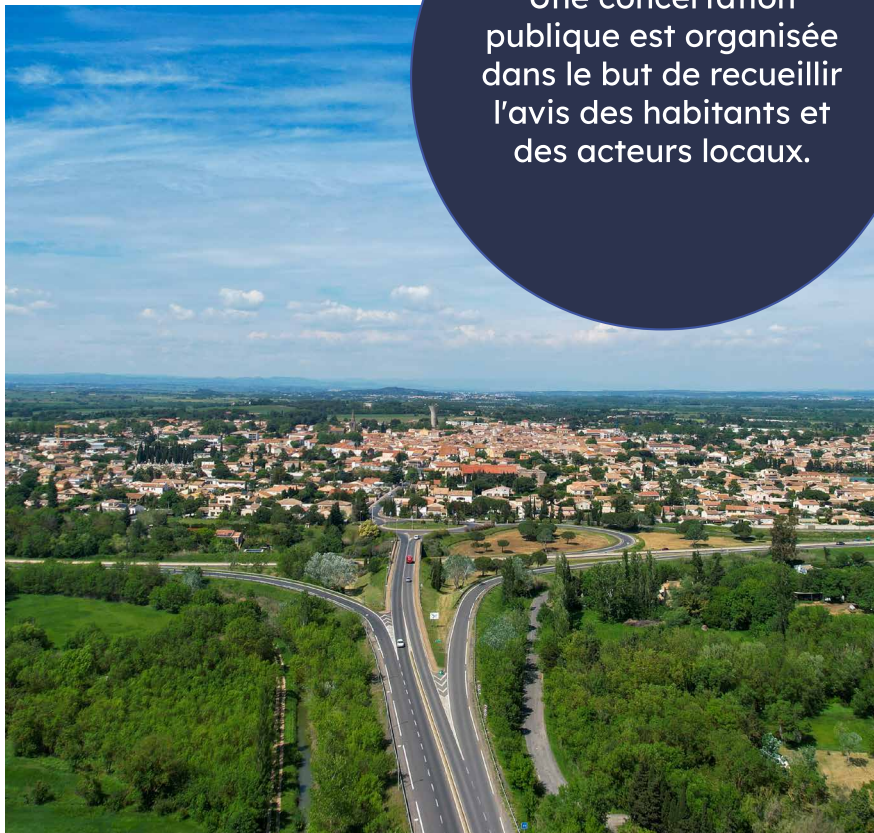
LE PADD : UNE VISION D'AVENIR

La ville de Vias a engagé une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Au cœur de cette démarche se trouve le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PADD : Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) fixe les grandes orientations d'aménagement de la ville de Vias pour les 15 prochaines années, définit les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'environnement, de logement, de mobilités et de développement économique... C'est un véritable projet de territoire dans une logique de concertation et de durabilité.

Une concertation publique est organisée dans le but de recueillir l'avis des habitants et des acteurs locaux.



Notre territoire est un tout, où chaque composante dépend des autres. Le développement urbain ne peut se penser sans prendre en compte nos espaces naturels, agricoles et littoraux.

À Vias, la mer, les vignes, les quartiers résidentiels, le tourisme et la vie locale forment un équilibre précieux. Préserver ce lien, c'est faire en sorte que la vitalité économique, la protection de notre environnement, l'accueil de nouveaux habitants, avancent ensemble.

Les objectifs se développent autour de 4 grands axes prioritaires :

1. Anticiper les risques et s'adapter aux changements climatiques :

- Gestion des risques et adaptation climatique : Prendre en compte les risques naturels, *exemple : l'érosion du trait de côte.*



URBANISME

LE PADD : UNE VISION D'AVENIR



2. Favoriser un développement urbain maîtrisé :

- Maîtrise de l'urbanisation : Concilier le développement de Vias par l'extension de l'urbanisation (hors zone inondable), la densification des quartiers et en autorisant des programmes déjà existants.
- Diversification de l'habitat : Encourager une offre de logements diversifiée pour répondre aux besoins de toutes les catégories de population.

3. Renforcer l'attractivité Économique et Touristique :

- Soutenir les activités économiques locales, notamment l'agriculture, le commerce et l'artisanat et faciliter l'implantation de commerce dans le centre-ville.
- Valoriser le tourisme : Mettre en valeur les atouts touristiques de Vias, en particulier son littoral et son patrimoine.
- Valoriser les friches agricoles.



4. Préserver l'identité et le cadre de vie :

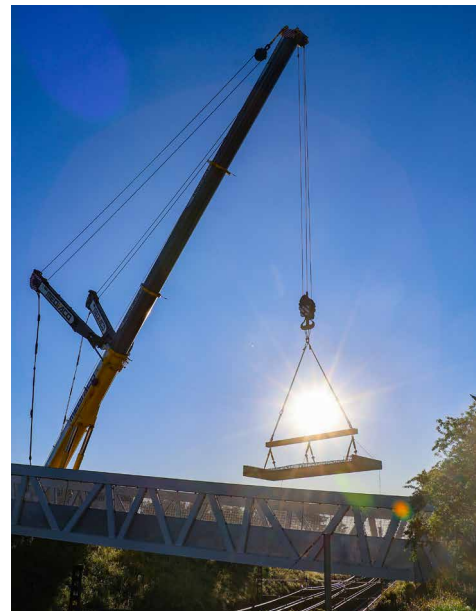
- Préserver les espaces naturels, agricoles, et protéger les zones sensibles.
- Protéger la ressource en eau.
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine et l'environnement.

Prochaine étape ?

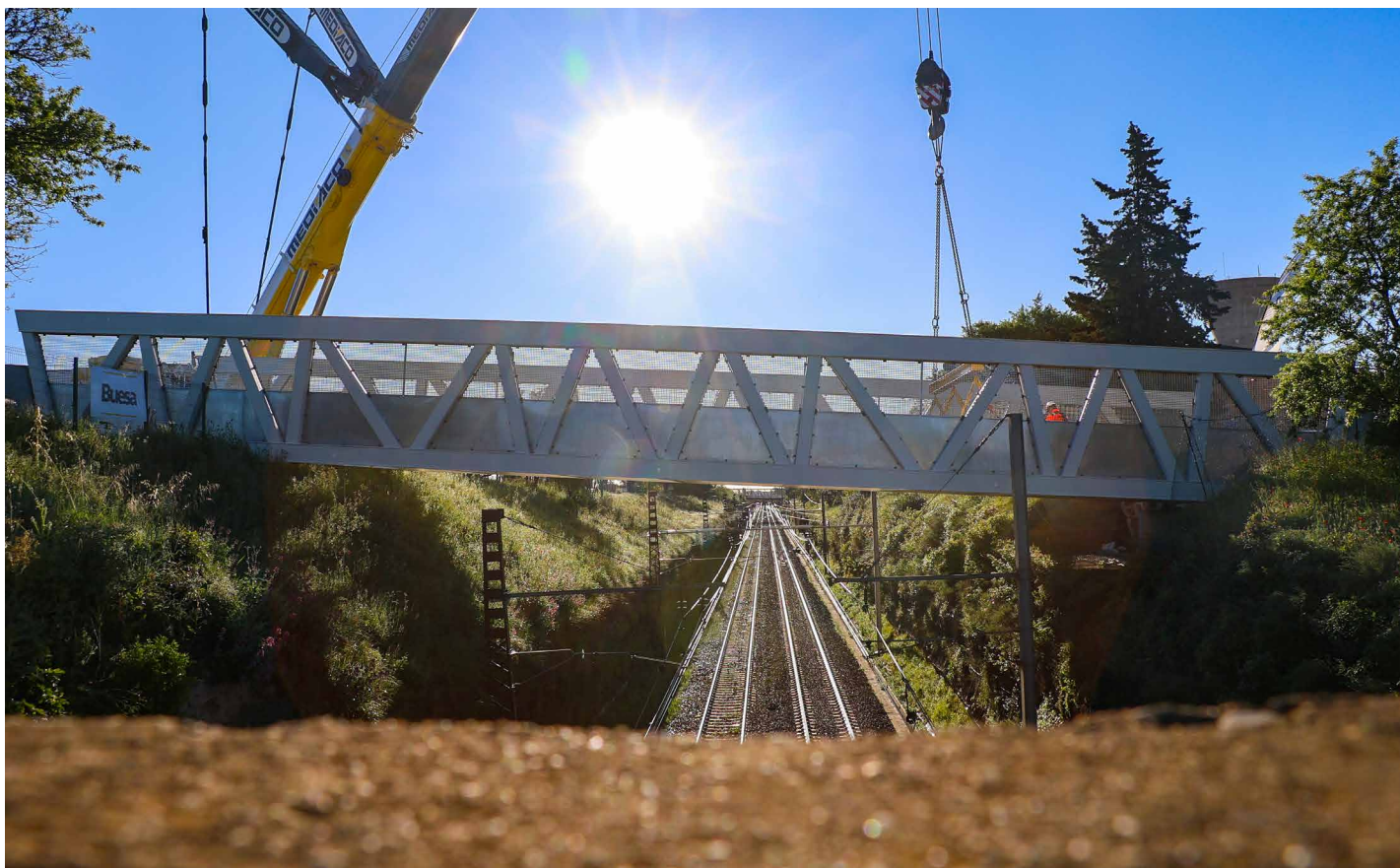
Élaboration des documents réglementaires : Rédaction des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du règlement du PLU, en cohérence avec les orientations du PADD.

URBANISME

LA VILLE INVESTIT POUR VOTRE AVENIR !



L'ambition de relier le quartier de la ZAC Fontlongue au centre-ville par un pont routier a vu le jour en 2020. Après plusieurs années de travail, en étroite collaboration avec les diverses entreprises spécialisées, ce projet s'est concrétisé. L'ouvrage d'art d'un poids de 60 tonnes et de plus de 30 mètres linéaires a été installé dimanche 20 avril 2025 à l'aide d'une grue mobile de 750 tonnes. Cet investissement marque une nouvelle étape dans le développement et la structuration de la commune.



ATTENTION LA PLANÈTE !



Frelons asiatiques : restons vigilants !

Présent depuis plusieurs années dans la région, le frelon asiatique menace la biodiversité locale, notamment les abeilles, essentielles à la pollinisation.

Pour lutter contre sa prolifération, la commune rappelle quelques gestes simples :

- Signalez tout nid suspect au **Service Proximité au 04 67 21 21 27** ou à un professionnel habilité (AG Frelon : 06 47 22 39 97).
- Posez un piège sélectif dès février (mélange bière/vin blanc/sirop de cassis) pour capturer les reines avant la fondation des nids.
- N'intervenez jamais seul(e) : l'approche des nids peut être dangereuse.



Vias poursuit son plan d'action dans la gestion des ressources en eau

Le comité du label « Communes économes en eau », a décerné à la Ville de Vias le label « Ressources en eau – Commune économe » pour 2024/2025.

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) valorise ainsi notre engagement pour une gestion raisonnée et reconnaît les actions engagées par la collectivité dans sa démarche d'économie d'eau potable depuis plusieurs années maintenant.

Vias labellisée pour la 9^{ème} année consécutive

La commune est fière d'annoncer l'obtention, pour la neuvième année consécutive, du label "Pavillon Bleu" pour la plage de Farinette.

Cette distinction récompense l'engagement de la ville dans sa dynamique d'amélioration continue de l'offre d'accueil, de valorisation de son patrimoine et de ses infrastructures.

La municipalité remercie l'ensemble des agents, des partenaires et des citoyens qui, par leur implication, contribuent chaque jour à faire rayonner Vias.



ENVIRONNEMENT

ATTENTION LA PLANÈTE !



Project Rescue Ocean : Opération éco-citoyenne

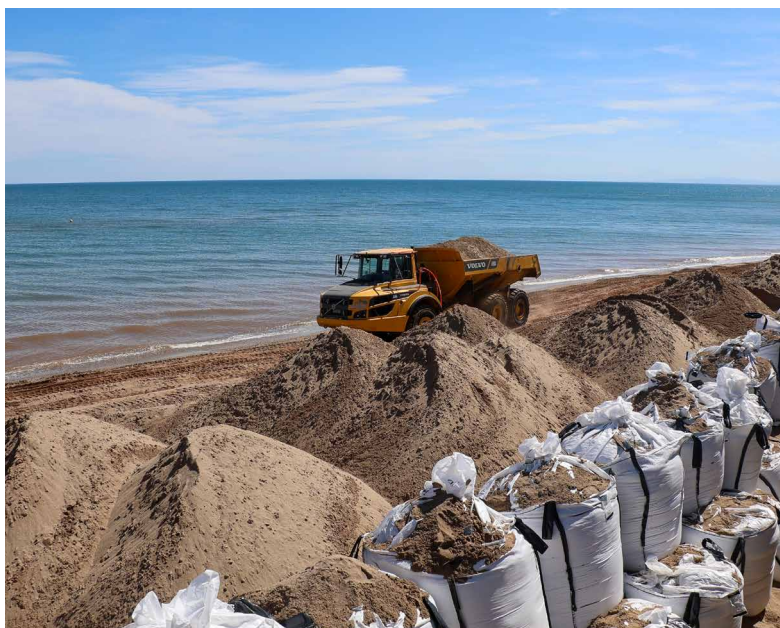
Dans le cadre de l'opération citoyenne organisée en partenariat avec la CAHM, une centaine de bénévoles était réunie dimanche 27 avril afin de sensibiliser petits et grands à la préservation du littoral et des écosystèmes marins.

Grâce à cette mobilisation, 702 kilos de déchets sauvages ont été ramassés sur la plage du Clot. Un bel exemple d'engagement collectif pour un territoire plus propre et respectueux de son environnement !

Protéger notre littoral, préserver l'avenir !

Comme chaque année et afin de maintenir le bon état de la plage des Dunes en Côte Ouest, la CAHM a mené une opération de réensablement.

Cette intervention vise à renforcer la barrière naturelle contre l'érosion et la submersion marine. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de gestion durable du trait de côte, en lien avec le Plan Littoral 21.



EN ROUTE POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

Inscription restauration scolaire

Les inscriptions à la restauration scolaire, l'ALP/l'ALSH 2025-2026, se feront via le Portail Famille. Ce service en ligne simplifie toutes les démarches : réinscription, nouvelle inscription, réservation, paiement, demandes d'information.

Depuis le 12 juin, les familles peuvent mettre à jour, via le Portail Famille, les documents nécessaires à l'ouverture des droits pour l'année scolaire 2025-2026 afin que le service des affaires scolaires traite les demandes.

Les réservations s'effectueront à partir du 19 août 2025.

⚠ *Tout dossier déposé après le 31 juillet 2025 ne pourra être traité avant le 15 août 2025. Les*

réservations seront accordées en fonction des disponibilités.

Conseil aux parents : créez ou actualisez votre espace sur le Portail Famille dès maintenant afin d'assurer l'inscription de votre enfant.

Service Enfance & Jeunesse

☎ 04 67 21 21 35

✉ secretariat.ej@ville-vias.fr

Le secrétariat reste ouvert pendant les congés d'été, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Scanne le QR Code
pour consulter
le planning des
réservations



Retour sur les spectacles de fin d'année des écoles

Mardi 3 juin, s'est tenu le spectacle des CP-CE1 au théâtre de l'Ardillon, suivi, le jeudi 5 juin, par le spectacle des CE2, CM1, CM2. Les élèves ont offert un beau spectacle autour de la thématique de l'eau, en présence de Nicole Leffray-Vincents, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires scolaires, PÉRISCOLAIRE et Petite Enfance et de Jennyfer Jankowski, Directrice des écoles élémentaires.



Une kermesse festive et intergénérationnelle

Mardi 17 juin, la cour de l'école Geneviève De Gaulle a pris un air de fête à l'occasion de la kermesse de l'ALP.

Au programme : jeux, animations, ateliers et une belle exposition des travaux d'élèves, mettant en avant leurs contributions tout au long de l'année scolaire.



Un événement pour tous les âges

Ce rendez-vous a également été l'occasion de valoriser les liens intergénérationnels.

La crèche municipale, le Relais Petite Enfance (RPE) et les résidents des Séniories ont tenu des stands. La buvette était assurée par les jeunes du MAJe.

« C'est un vrai plaisir de voir toutes les générations réunies autour de l'école. Cela donne du sens à notre action éducative et sociale » a souligné un membre de l'équipe périscolaire.



Une belle mobilisation

Cette kermesse a rencontré un vif succès grâce à l'investissement de l'ensemble des agents municipaux, notamment ceux du Service Enfance, Jeunesse et Sport. La participation des résidents des Séniories, des jeunes et leurs familles a grandement contribué à cette réussite.

Également, un grand merci à l'EHPAD l'Estagnol qui participe à différents échanges tout au long de l'année.

Une réussite qui témoigne de l'attachement des Viassois à leur école et à la vie locale.





Les activités proposées par l'Espace Jeunes

Ces derniers mois, plusieurs sorties éducatives et sportives ont été organisées pour les jeunes viassois.

Lors d'une journée découverte, ils ont pu se rendre au zoo du Lunaret et s'initier à la course d'orientation, participer à un rallye et un jeu de piste sur la plage de Vias. Une après-midi a également été dédiée au ramassage de déchets.

Des actions citoyennes et ludiques axées sur la sensibilisation à l'environnement, le sport et l'engagement citoyen !



ACTION SOCIALE

L'HUMAIN AU CŒUR DES ACTIONS



Un atelier qui a trouvé son public !

Dans le cadre de sa politique de prévention et de sensibilisation aux dangers de la route, la Ville, en partenariat avec l'Auto-École de Vias, a proposé un atelier de sécurité routière, le 19 mai dernier, pour les seniors de 65 ans et +.

L'objectif était de rappeler les règles essentielles du code de la route, de sensibiliser aux risques liés à la conduite à un âge avancé et d'accompagner les participants dans l'adaptation de leurs comportements au volant ou en tant que piétons.

Animé par des intervenants spécialisés, cet atelier a abordé de manière interactive des thèmes tels que les réflexes au volant, la signalisation, la gestion des intersections, ou encore l'évolution des infrastructures routières.



Le Don d'Organes : Un geste de solidarité pour sauver des vies !

Dans le cadre de son engagement en faveur de la solidarité et de la santé publique, la Ville et Greffe + ont organisé une réunion publique sur le thème du don d'organes, le jeudi 19 juin dernier.

En tant qu'ambassadrice du don d'organes, la commune a souhaité sensibiliser ses habitants à l'importance de ce geste solidaire qui permet chaque année de sauver de nombreuses vies. Donner ses organes, c'est offrir une seconde chance à des patients en attente de greffe et participer à un mouvement collectif de générosité.

Cette réunion avait pour objectif d'informer le public, de répondre à ses interrogations et de lever les idées reçues qui entourent le don d'organes.



ACTION SOCIALE

L'HUMAIN AU CŒUR DES ACTIONS

Salon des Séniors – Le rendez-vous incontournable des +60 ans.

La Ville de Vias et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organisent la 3^{ème} édition du Salon des Séniors le **jeudi 26 septembre** au Théâtre de l'Ardillon.

De nombreux exposants et experts seront présents pour échanger, informer et renseigner les séniors sur différentes thématiques telles que la santé, le bien-être, la sécurité ainsi que sur les services adaptés aux besoins spécifiques des séniors.

Le salon est également l'occasion de trouver des solutions favorisant l'autonomie et une meilleure qualité de vie.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Nous vous attendons nombreux pour cette journée dédiée au bien-vieillir.



Personnes vulnérables

Un registre des personnes vulnérables est ouvert au CCAS. Les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées peuvent s'inscrire ou mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques sur le registre Vigilance, jusqu'à la fin de l'été. En cas de forte chaleur et de canicule, ce registre permet de pouvoir les contacter régulièrement, de les accompagner et de les protéger. Sur demande, des bouteilles d'eau sont distribuées.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche :

Centre communal d'Action Sociale

📅 Du lundi au vendredi

🕒 De 9h à 12h et de 13h à 17h

📍 12 rue de l'hospice

☎ 04 67 21 58 33

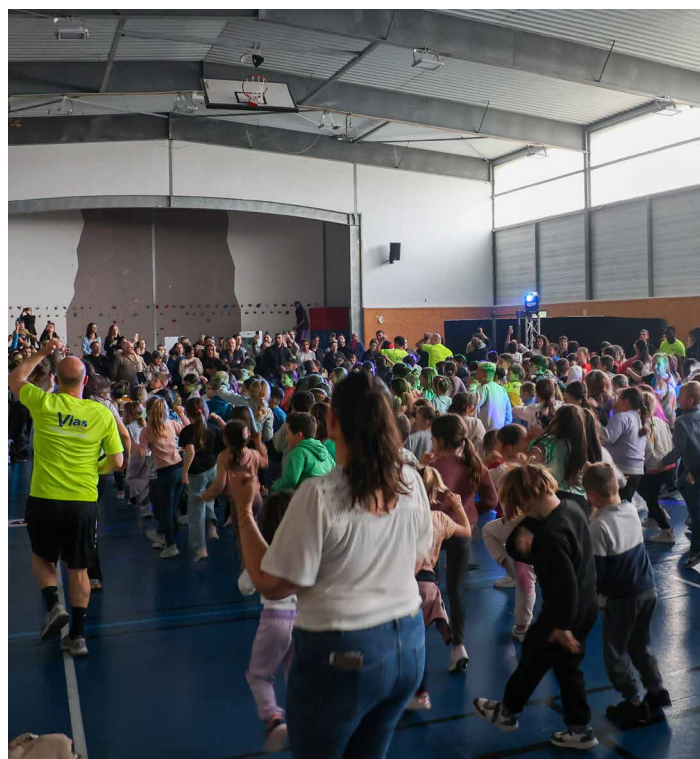


GRAND DÉFI VIVEZ BOUGEZ (GDVB)

Sous l'impulsion du Service des Sports et de l'équipe Enfance Jeunesse, en partenariat avec la DRAJES, (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), Epidaure (département prévention de l'institut du cancer de Montpellier) et avec l'association des Archers Viassois, du Vias GR Club, de la Fédération de la ligue d'haltérophilie, du club de Handball d'Agde et du club d'haltérophilie de Montoux, Vias a une nouvelle fois relevé le Grand Défi Vivez Bougez, alliant activité physique et sensibilisation au bien être.

Cette année, la thématique phare était la lutte contre l'addiction aux écrans, illustrée par un clip réalisé par les enfants du périscolaire et une vidéo de sensibilisation par les adolescents de l'Espace Jeunes.

Pendant un mois, les enfants ont cumulé des "cubes énergie" (1 cube = 15 minutes d'effort physique), en participant à des ateliers sportifs : haltérophilie, handball, danse, street workout, football, etc...



Temps forts marquants :

Rencontres inspirantes avec des athlètes de haut niveau venus motiver les élèves : Romain Abellan, footballeur de l'Equipe de France Amputé, Gaston Due, boxeur professionnel et Yann Thomasson, quintuple Champion de France d'Haltérophilie, Guillaume Montoya, capitaine de l'équipe de national 3 du club d'Agde.

Une course collaborative a été organisée autour de l'école Jean Moulin pour les familles toutes vêtues d'un déguisement de leur choix. Ce moment particulier qui leur a été consacré concrétise l'engagement de la municipalité sur la thématique de la parentalité.

Ces 4 semaines sportives se sont achevées sur une note festive, au cours d'une soirée rythmée par de nombreuses démonstrations d'athlètes ainsi que par la participation des seniors de la Carte Pass, des adolescents fréquentant l'Espace Jeunes et des enfants de l'école.

Le défi a tenu toutes ses promesses : promouvoir des habitudes de vie saines, pour tous les âges, dans une démarche pédagogique.

SPORT

CET ÉTÉ, JE BOUGE !

La ZAM de retour à la plage !

Tout au long de l'été, la Zone d'Activités Municipale (ZAM) s'installe, une nouvelle fois, sur la plage de Farinette !

À partir du 7 juillet, le Service des Sports fait vibrer la plage ! Profitez d'un cadre estival et convivial pour bouger, vous dépenser et vous amuser... les pieds dans le sable !

Des cours collectifs, ouverts à tous, sont proposés le matin de 9h30 à 11h30 (sauf le mercredi) : renforcement musculaire, aquafitmarche, body control et stretching.

Dès le 14 juillet, le programme des activités sera complété en soirée par des tournois de beach volley les mardis de 19h à 22h30, de beach soccer les jeudis de 17h30 à 18h30 et de la zumba en cours collectif de 18h30 à 19h15.

Des Summer Tours en partenariat avec des fédérations ou des comités départementaux sportifs (Basketball, Lutte sur la plage, Haltérophilie et Street Workout) feront également escales à Vias.

Le jeudi 24 juillet dès 20h, au pied du promontoire, les éducateurs sportifs de la commune vous convient à assister à une démonstration autour du Street Workout et de l'Haltérophilie. Les plus aguerris pourront ensuite se challenger !



Carte PASS : La rentrée !

Carte PASS - Séniors :

Destinée aux 55 ans et plus, ce pass permet d'accéder à de nombreux cours collectifs : randonnée, gymnastique adaptée, parcours santé, équilibre, renforcement musculaire... autant de rendez-vous conviviaux pour entretenir sa forme et créer du lien social tout au long de l'année.

Carte PASS - Musculation :

Accessible dès 17 ans, l'espace de musculation est en accès libre et offre un large choix de machines pour maintenir sa condition physique tout au long de l'année. Les séances se déroulent en présence d'un éducateur sportif.

La salle de musculation ouvrira dès le 1^{er} septembre.

Du 8 au 12 septembre, une semaine porte ouverte permettra aux séniors de découvrir l'ensemble des activités.

Modalités d'inscription :

Les dossiers d'inscription seront disponibles lors du Forum des Associations, le dimanche 7 septembre de 9h à 12h ainsi que sur le site internet de la Ville ou à retirer à la Halle des Sports Jean Raynaud.

Les inscriptions définitives auront lieu à la Halle des sports les vendredi 12 septembre à 13h30 à 17h, samedi 13 septembre à 9h30 à 12h et lundi 15 septembre à 13h30 à 19h.

CULTURE & PATRIMOINE

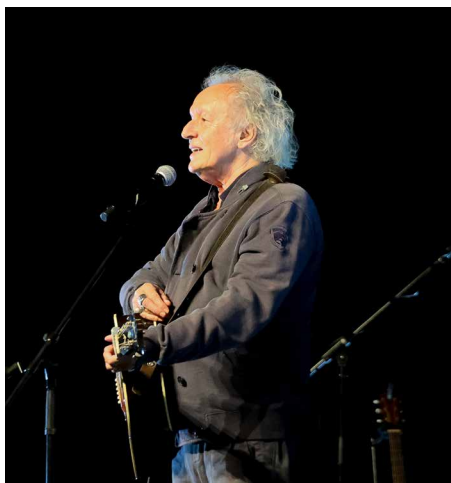
PAUSE ESTIVALE POUR LE THÉÂTRE DE L'ARDAILLON



Une saison riche et divertissante au théâtre de l'Ardillon !

Cette année, le théâtre a proposé une programmation éclectique qui a su séduire un public fidèle. Du théâtre populaire comme "Le dîner de cons" et "Un petit jeu sans conséquence", aux grandes voix de la chanson française comme Nicoletta ou Didier Barbelivien, en passant par des représentations humoristiques audacieuses comme Caroline Estremo et son one-woman-show ou la pièce "Dernier Vol" avec Mado la Niçoise et Jean-Marie Chevret, la saison a oscillé entre rires et émotions.

Les spectacles musicaux ont également rencontré un franc succès avec "La promesse Brel" d'Arnaud Askoy, "Mémoire : Luis Mariano" par Andoni Martínez Barañano et le cabaret "Pretty Dolls".



Lancement de la saison culturelle 2025 – 2026

La soirée de présentation de la prochaine saison culturelle se déroulera le **vendredi 5 septembre** à 18h30, au théâtre de l'Ardillon.

Venez nombreux découvrir la nouvelle programmation qui promet déjà de belles surprises !

CULTURE ET PATRIMOINE

ACCUEIL D'ARTISTES



Du vendredi 4 au jeudi 10 juillet
Danièle Bessière

Du vendredi 11 au jeudi 24 juillet
L'Atelier viassois (association)

Du vendredi 25 au jeudi 31 juillet
Jacques Rachello

Du vendredi 1^{er} au jeudi 7 août
Degrange

Du vendredi 8 au jeudi 14 août
Elisabeth Da Paz & Jérôme Debains

Du vendredi 15 au jeudi 21 août
B&M-Art / Michel Lefresne

Du vendredi 22 au jeudi 28 août
Solange Leclerc

Du vendredi 29 août au jeudi 4 septembre
Marie-Jo Huc

Du vendredi 5 au jeudi 11 septembre
Roland Sagnard

Du vendredi 12 au jeudi 18 septembre
Frédéric Thibault

Du vendredi 19 au jeudi 25 septembre
Mijo Chambon

Galerie d'Art André Malraux
Entrée gratuite

📍 Place du 14 juillet

☎ 04 67 21 60 26



La gestion du castrum de Vias au 13^{ème} siècle.

Consuls et consulats, une forme de culture politique communautaire, fondée sur la participation, la responsabilité et la défense du bien commun !

Le Consulat, puisant ses racines dans la tradition romaine, prit dans les pays méridionaux, une extension considérable. Même de petits villages eurent leurs consuls, que désignaient les habitants réunis en assemblée générale. Le Languedoc tout entier, l'Albigeois, le Quercy, l'Auvergne, la Gascogne Toulousaine, et le Bas-Languedoc, voit l'institution se répandre et se généraliser.

Phénomène profond qui finit par avoir des relents subversifs mettant à mal la toute-puissance de la noblesse et de l'église. On comprend la croisade lancée contre les Albigeois et les peuples « hérétiques » du midi.

La première mention de consuls et d'Université du "Castrum" de AVIACIO (Vias) se trouve dans une charte datée du 29 mars 1270.

En 1278, les consuls étaient au nombre de 5 dont 3 portaient le titre de consuls et les deux autres de co-consuls. Les roturiers possédaient 4 consuls (élus par l'intermédiaire de délégués) et les nobles un seul (désigné par ses pairs)

Les consuls étaient, chargés de gérer les affaires locales. Ils collectaient les impôts, veillaient à l'ordre public, à l'entretien des rues, des remparts, des marchés, et à la régulation des poids et mesures. Ils affermaient les biens communaux (moulins, boucheries, pâturages) et surveillaient les foires et marchés. Ils pouvaient jouer un rôle judiciaire limité ou résoudre des conflits.

On peut dire que les consulats médiévaux ont constitué une forme de proto-démocratie, avec toutefois des limites importantes : seuls les propriétaires fonciers ou les chefs de feu pouvaient voter ou être élus consuls. Le plus souvent, ils étaient issus des familles les plus riches ou influentes. Les femmes, les pauvres, les étrangers en étaient souvent exclus.

Et enfin, même les communautés autonomes restaient soumises à un seigneur, un évêque ou au roi, qui pouvait valider ou révoquer les décisions.

La seigneurie de Vias (1207-1408)
Ouvrage réédité par Pavid'òc 2025

VIE ASSOCIATIVE

AGENDA DES ASSOCIATIONS VIASOISES

JUILLET

> **Vendredi 4 juillet, 18h30**

PAVID'OC - Conférence "Quales son aquelàs bestiàs ?", Halle des sports

> **Vendredi 4 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Duo les filles, Place du 14 Juillet

> **Lundi 7 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par l'Orchestre Julien, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 11 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Jack Funky Town, Place du 14 Juillet

> **Lundi 14 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Laurent Brasseur, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 18 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Sylvie Maubert, Place du 14 Juillet

> **Lundi 21 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par David Cohen, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 25 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Moon Ramon, Place du 14 Juillet

> **Lundi 28 juillet, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Pop'n'roll et Swing 42, Place du 14 Juillet

AOÛT

> **Vendredi 1^{er} août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Gypsy Traditions, Place du 14 Juillet

> **Lundi 4 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Zik O Nik, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 8 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Jack Funky Town, Place du 14 Juillet

> **Lundi 11 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par l'Orchestre Julien, Place du 14 Juillet

> **Lundi 18 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Chacacou, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 22 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Pop'n'roll et Swing 42, Place du 14 Juillet

> **Lundi 25 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par Laurent Brasseur, Place du 14 Juillet

> **Vendredi 29 août, 21h - minuit**

Comité des fêtes - Soirée dansante animée par David Cohen, Place du 14 Juillet

SEPTEMBRE

> **Dimanche 7 septembre, 9h - 12h**

Forum des associations, Place du 11 novembre

> **Dimanche 14 septembre, 7h - 16h**

Comité des fêtes - Vide-grenier, Parking des écoles

> **Dimanche 28 septembre, 8h**

Vias Trail Running - Échappée Viassoise, Parking des écoles

VIE ASSOCIATIVE

ÇA BOUGE À VIAS !



PAVID'OC - Féboulade

13 avril 2025



Comité des fêtes - Pâques à l'EHPAD

18 avril 2025



AG UNC Départementale

26 avril 2025



Vias GR Club - Championnat

3 mai 2025



Commerçants de Vias-Plage - Vias en fête

24 mai 2025



Le Fil Rouge Viassois - Don du sang

30 mai 2025



Walking foot - Trophée Djelloul

Du 18 au 20 juin 2025



Vias Beach Bikers - Saint Colombran

22 juin 2025

Mise à jour des listes électorales

Face au nombre trop important de cartes électorales ou de documents électoraux retournés par les services postaux lors des précédentes élections, le Service des Élections de la ville effectue une mise à jour de ses fichiers.

Si vous êtes nouvel arrivant ou si vous avez changé de domicile au sein de la commune, il est impératif de communiquer votre nouvelle adresse au bureau des élections. Le cas échéant, vous pourriez être radié.

Également, si vous devez quitter la commune, il vous appartient de vous inscrire (c'est une démarche volontaire) auprès de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que lors d'une première inscription. Vous serez alors automatiquement radié de votre commune d'origine.

Comment faire ?

Depuis la réforme du Code électoral, vous avez désormais la possibilité de demander votre inscription ou de signaler votre changement d'adresse jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant un scrutin. Il suffit de vous présenter en Mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h) en vous munissant des copies des pièces justificatives d'identité, de domicile et du formulaire CERFA n°12669 dûment complété (téléchargeable sur service-public.fr). Il est également possible de faire ces démarches en ligne sur le même site en vous identifiant avec votre compte FranceConnect.



Droit de vote d'un citoyen européen :

Un citoyen de l'Union Européenne qui réside en France peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune pour participer aux élections européennes et/ou municipales. La démarche et les pièces justificatives à fournir sont les mêmes que pour les citoyens français. Toutefois, s'il souhaite faire la démarche en version papier, les CERFA sont différents :

- Pour la liste complémentaire européenne : formulaire n°12671*02,
- Pour la liste complémentaire municipale : formulaire n°12670*02,

⚠ *L'inscription sur une des listes complémentaires n'entraîne pas automatiquement l'inscription sur l'autre. La démarche doit être faite pour chacune des listes complémentaires.*

Inscriptions d'office sur la liste électorale :

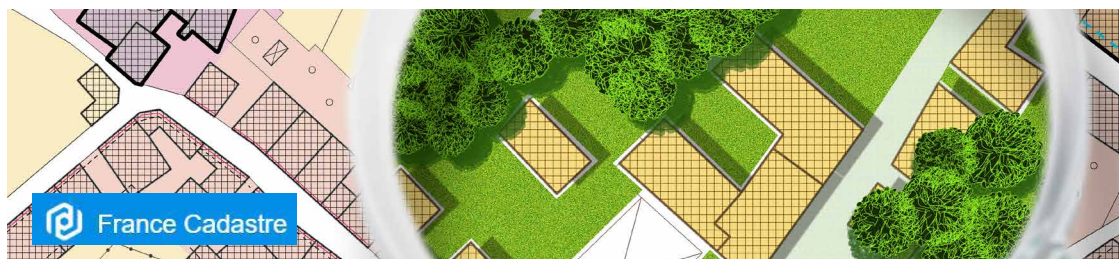
- Les personnes qui ont acquis la nationalité française (une inscription d'office est prévue depuis 2019),
- Les jeunes atteignant 18 ans, à condition d'avoir effectué la démarche de recensement citoyen au moment de ses 16 ans.

⚠ *En cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir la démarche d'inscription volontaire.*

En cas de doute sur votre situation électorale, vous pouvez en faire la vérification sur service-public.fr ou vous renseigner auprès du **Service Elections au 04 67 21 66 65**.

ACTUALITÉS

LES DERNIÈRES ACTUS



Consulter la
procédure
pour
télécharger
un cadastre :



France-Cadastre.fr : Simplifiez vos démarches cadastrales

Le site France-Cadastre.fr, gratuit et accessible à tous, permet d'accéder facilement aux plans cadastraux officiels de l'ensemble du territoire français. Il s'agit d'un outil complémentaire au site gouvernemental cadastre.gouv.fr, avec une interface simplifiée et intuitive. Ce site permet de rechercher une parcelle (par adresse, numéro de section ou nom de rue), de visualiser la superficie et les contours d'un terrain, de télécharger ou d'imprimer un extrait de plan cadastral, de repérer rapidement la répartition foncière sur votre secteur et d'obtenir une vue d'ensemble du territoire communal.

À noter : Seule la consultation de données publiques est possible. Aucune information sur les propriétaires n'est communiquée.

Coup de pouce pour passer le BAFA !

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et de l'engagement citoyen, la ville en partenariat avec le Service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports et la CAF, met en place une aide pour le financement de la formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès à la formation pour les jeunes de la commune, en allégeant son coût souvent élevé. Le BAFA est une qualification essentielle pour encadrer des enfants et des adolescents en accueils de loisirs pour mineurs. Il représente aussi une première étape vers l'emploi pour de nombreux jeunes.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant sur la commune.

Quel montant ?

L'aide octroyée s'élève à 350 €. Elle est directement versée à l'organisme de formation pour la réalisation du stage de base ou du stage de perfectionnement.



Renseignements et informations au 06.07.30.72.88

⚠ Inscription sur RDV. Les demandes sont à déposer avant le début de la formation. Nombre de places limitées.

Ouverture des postes de secours

Les six postes de secours de la station sont désormais ouverts. La surveillance des baignades est assurée tous les jours de 11h à 18h30 par des maîtres nageurs sauveteurs du Service Départemental de Secours et d'Incendie de l'Hérault (SDIS34).

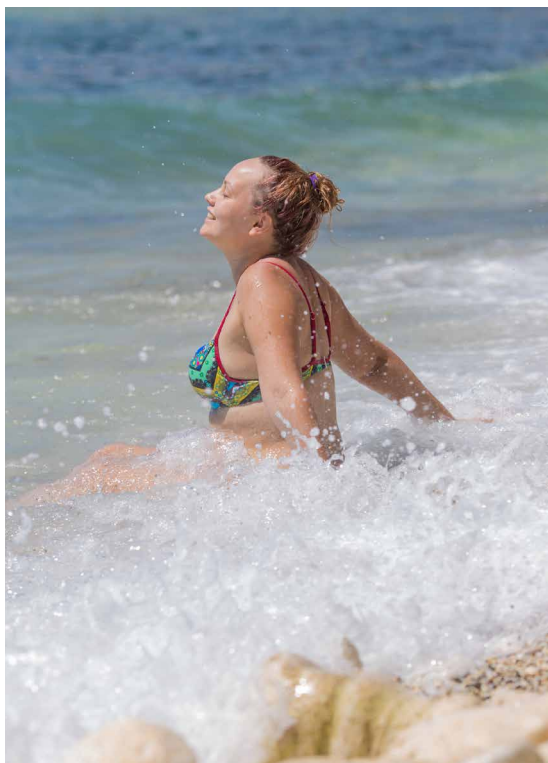
📍 Poste de secours central (Plage de Farinette, Chemin du Fanal) :
Ouvert du 13 juin au 22 septembre 2025
04 67 21 66 24

📍 Les Rosses (04 67 32 43 83), Sainte-Geneviève (04 67 37 60 96), Le Clôt (04 67 62 03 01) :
Ouvert du 27 juin au 1^{er} septembre 2025

📍 La Dune (04 9 41 65 95), Le Méditerranée (04 47 01 93 17)
Ouvert du 27 juin au 22 septembre 2025

🚩 Rappel des drapeaux :

- 🟢 Vert | Baignade surveillée sans danger apparent.
- 🟠 Orange | Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
- 🔴 Rouge | Interdiction de baignade en raison de risques élevés.



Baignade : Attention aux risques !

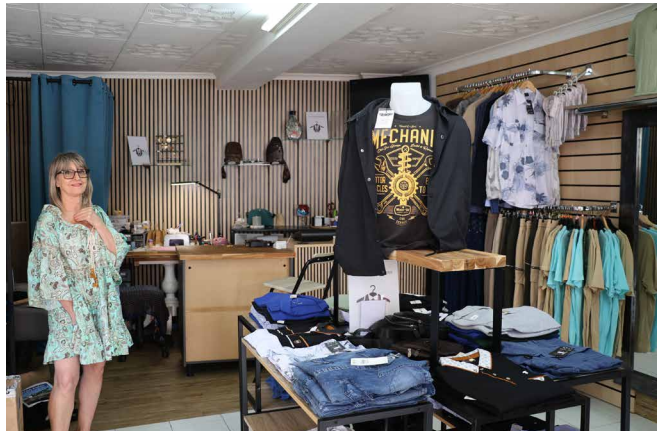
Avec les fortes chaleurs, difficile de résister à l'appel de l'eau pour se rafraîchir. Pourtant, certaines pratiques comme plonger depuis un pont ou se baigner dans des zones non autorisées peuvent s'avérer extrêmement dangereuses. Canaux, rivières, écluses, barrages... Ces environnements cachent de nombreux dangers, parfois insoupçonnés. La force du courant, les infrastructures hydrauliques ou encore le risque de choc thermique peuvent provoquer des accidents graves, voire mortels.

Renseignez-vous auprès de votre mairie, de l'Office de Tourisme ou sur Voies Navigables de France (VNF) qui recense les sites de baignades et activités nautiques proches de son réseau : www.vnf.fr

ECONOMIE LOCALE

SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE

La boutique d'hommes



« J'ai d'abord été à la recherche d'un local pour la création de bijoux. Le désir de conjuguer la vente de vêtements pour les hommes avec mon artisanat autour des bijoux fantaisie pour femmes comme pour hommes et de bibelots de décoration m'a poussé à m'installer dans cette boutique du cœur de ville de Vias.

Je veux proposer une mode pour tous les hommes, pour toutes les tailles jusqu'aux très grandes tailles, du S au 5 XL au même prix. J'attache beaucoup d'importance au commerce de proximité au service de mes clients et surtout à rendre les vêtements accessibles. »

📍 4 rue du 19 Août 1944

☎ 06 37 39 51 96

📅 Du lundi au dimanche

🕒 Lundi : 14h - 19h

Du mardi au vendredi : 8h - 12h30 et 15h - 19h

Dimanche : 9h - 12h30

📱 laboutiquedhommes

L'Atelier Barber



« Moi c'est Manu, passionné par le métier de barbier. Il y a 1 an, j'ai posé mes tondeuses et mon savoir-faire en plein cœur de Vias, juste en face de la mairie, pour ouvrir L'Atelier Barber Vias. Cette belle aventure n'aurait jamais vu le jour sans le soutien inestimable de ma famille et de mes amis, qui ont cru en moi dès le début. Depuis, vous êtes de plus en plus nombreux à franchir la porte du salon pour une coupe, une barbe ou simplement un moment de détente et de partage. Chaque client, chaque sourire, chaque échange fait de ce lieu bien plus qu'un salon : c'est un atelier de style, de confiance et de convivialité.

Merci du fond du cœur pour cette première année incroyable... et ce n'est que le début ! Je tiens également à remercier le Maire pour son soutien. »

📍 16 rue de la République

☎ 06 51 34 75 38

📅 Du lundi au samedi

🕒 9h - 12h et 14h - 19h / le samedi 9h - 18h

📱 latelier_barber_vias

ÉCONOMIE LOCALE

SOUTENIR L'INITIATIVE D'ENTREPRENDRE

Riboleys - Agence de gestion et conciergerie

Les gérants de l'agence RIBOLEYS ont obtenu, fin 2024, la carte professionnelle de gestion immobilière (carte G), avec assurance responsabilité civile et garantie financière, ce qui leur permet d'assurer une gestion locative complète, y compris la perception des loyers.

RIBOLEYS accompagne avec passion les propriétaires de Vias dans la location saisonnière de leurs biens. Accueil en personne, gestion des annonces, remise des clés, ménage, assistance 7j/7 : elle propose un service complet et humain, pensé pour simplifier la vie des propriétaires tout en garantissant une belle expérience aux vacanciers.

Récemment, en raison du développement de leur activité, Cloé, a rejoint l'équipe pour continuer à offrir un accompagnement de proximité, avec réactivité et bonne humeur.



☎ 06 95 69 79 50
🌐 riboleys.fr / location-vias.com
✉ contact@riboleys.fr
📅 7j/7
🕒 8h – 20h
📘 RIBOLEYS
📷 riboleys

S.S.M – Services Sur Mesure à Vias et alentours

« Nous sommes Déborah et Dorian, un jeune couple âgé de 25 ans installé à Vias, et fondateurs de S.S.M – Services Sur Mesure, une entreprise locale lancée en janvier 2025. Notre mission : simplifier votre quotidien grâce à une large gamme de services personnalisés, avec bienveillance et efficacité. »

Ces jeunes auto-entrepreneurs proposent de nombreux services : l'aide et le ménage à domicile chez les particuliers et auprès de professionnels, babysitting et petsitting, la préparation de repas à domicile. L'accompagnement pour effectuer des courses ou se rendre à différents rendez-vous, des travaux de jardinage...

Leur périmètre d'intervention est dans un rayon de 20 kms autour de Vias avec des tarifs accessibles à tous.

En cas de besoin, n'hésitez pas à faire appel à cette équipe de confiance, jeune, motivée et proche de vous. Vous pouvez les contacter pour plus de détail sur leur tarif ou leur prestation.



LES MARCHÉS

MARCHÉ DE PLEIN VENT*

À l'année

📅 Tous les samedis

🕒 7h45 - 13h30

📍 Cœur de ville

MARCHÉ DES BEAUX JOURS*

Jusqu'au 17 septembre

📅 Tous les mercredis

🕒 7h45 - 13h30

📍 Cœur de ville

MARCHÉ DE FARINETTE

Jusqu'au 22 septembre

📅 Tous les lundis

🕒 8h30 - 12h30

📍 Vias-Plage

LES NOCTURNES DE VIAS

Du mardi 1^{er} juillet au mardi 26 août

📅 Tous les mardis

🕒 18h30 - minuit

📍 Cœur de ville



*Le périmètre des marchés de plein vent et des beaux jours est élargi en période estivale.

JUILLET

Samedi 5 juillet

Stella Maris

🕒 22h 📍 Plage de Farinette

Repas médiéval sur la plage dès 20h par le **Comité des fêtes et UNC**

🍷 Repas 18€, sur réservation



Dimanche 13 juillet

Fête Nationale

📍 Cœur de ville

PROGRAMME

Distribution des lampions

🕒 21h30

📍 Parvis de l'Hôtel de Ville

Défilé aux lampions

🕒 22h30

📍 Départ de l'Hôtel de Ville

Feu d'artifice

🕒 23h

📍 Parking des écoles

Bal populaire animé par Zik O Nik en partenariat avec le Comité des fêtes

🕒 23h15

📍 Place du 14 juillet

Lundi 14 juillet

Cérémonie commémorative de la Fête Nationale

🕒 10h 📍 Parvis de l'Hôtel de Ville

Jeudi 17 juillet

Balade contée en partenariat avec l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

🕒 21h 📍 Cœur de ville

🍷 5€ sur réservation

AGENDA

RENDEZ-VOUS À NOTER !

JUILLET

Du vendredi 18 au dimanche 20 juillet

Vins & Méditerranée

🕒 17h - 23h 📍 Promontoire, Vias-Plage



Lundi 21 juillet

Zumba Party

🕒 18h30 - 20h 📍 Promontoire, Vias-Plage

Vendredi 25 juillet

Don du sang - Collecte organisée par l'Établissement Français du Sang

🕒 15h - 19h 📍 Plage de Farinette

Du vendredi 25 au dimanche 27 juillet

Vias en Jazz en partenariat avec l'association "Vias en Jazz"

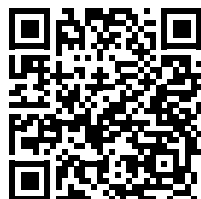
🕒 Apéro Jazz dès 19h 📍 Place du 14 juillet

🕒 Concert à 21h30 📍 Place du 11 novembre

🕒 Cave à Jazz dès 23h 📍 Square du Printemps



🔍
Programme
complet dispo
en scannant
le QR Code



Jeudi 31 juillet

Tournée des plages - Prévention routière

🕒 16h - 19h 📍 Promontoire, Vias-Plage

AOÛT

Jeudi 7 août

Don du sang - Collecte organisée par l'Établissement Français du Sang

🕒 15h - 19h 📍 Plage de Farinette

Jeudi 7 août

Mystery game en partenariat avec l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

🕒 Départs de 15h à 19h30 📍 Cœur de ville

🎫 Sur réservation 12€/adulte - 9€ réduit - 4€/enfant de 8 à 18 ans - Gratuit moins de 8 ans

Lundi 11 août

Tournée vins pays d'Oc

🕒 17h - 21h 📍 Promontoire, Vias-Plage

Vendredi 15 & samedi 16 août

Animations musicales pour la fête du village

en partenariat avec le Comité des fêtes

🕒 21h - minuit 📍 Cœur de ville

Jeudi 21 août

Zumba Party

🕒 18h30 - 20h 📍 Promontoire, Vias-Plage

Samedi 30 & dimanche 31 août

Braderie des commerçants

📍 Vias-Plage, Av. de la Méditerranée



SEPTEMBRE

Vendredi 5 septembre

Présentation de la saison 2025 - 2026

🕒 18h30 📍 Théâtre de l'Ardaillon

Dimanche 7 septembre

Forum des associations

🕒 9h - 12h 📍 Place du 11 novembre



Naissances

Le 26/04/2025 - LAUGER Lucie, née à Sète
Le 06/05/2025 - MEKHANNEF Joulia, née à Sète
Le 08/05/2025 - SCHUTT Elise, née à Sète
Le 12/05/2025 - AHRIKA Amina, née à Béziers
Le 25/05/2025 - RAMOND GALTIE Victoire, née à Sète
Le 04/06/2025 - HUDELOT MARCEL, Aïna née à Béziers



Mariages

Le 24/05/2025 - Elodie DE BRUYNE et Franck VERRIEST-CORREARD



Décès

Le 10/03/2025 - Bernard DROUZIN à l'âge de 69 ans
Le 17/03/2025 - Josette MIERZWINSKI à l'âge de 75 ans
Le 12/03/2025 - Serge MASSON à l'âge de 73 ans
Le 23/03/2025 - Georgette COUDENE, épouse ANDRIOLLO à l'âge de 92 ans
Le 28/03/2025 - Thomas GROS-DUBOIS, épouse GAILLARD à l'âge de 76 ans
Le 01/04/2025 - Henri LE GALL à l'âge de 82 ans
Le 05/05/2025 - Michel BARDOU à l'âge de 58 ans
Le 06/05/2025 - Danielle CALMELS, épouse DUPLAN à l'âge de 83 ans
Le 06/05/2025 - Andrée DURAND, veuve PLUCHET à l'âge de 90 ans
Le 06/05/2025 - Huguette DURENGUE, veuve GAUVIN à l'âge de 86 ans
Le 08/05/2025 - Bernadette POUTEAUX, veuve TURMINE à l'âge de 94 ans
Le 15/05/2025 - Augustine JOURDAN, veuve RAMIA à l'âge de 91 ans
Le 16/05/2025 - Paquita GINER, divorcée GIMENEZ à l'âge de 71 ans
Le 19/05/2025 - Yassine ELOUJJANI à l'âge de 31 ans
Le 21/05/2025 - Anne LE CORRE, épouse ROBIN à l'âge de 60 ans
Le 21/05/2025 - Jocelyne SANDRAL, divorcée LACROSAS à l'âge de 71 ans
Le 24/05/2025 - Serge DEHOUX à l'âge de 82 ans
Le 27/05/2025 - Jacques COCHE à l'âge de 76 ans
Le 29/05/2025 - Colette CONDETTE, divorcée CURTET à l'âge de 89 ans
Le 01/06/2025 - Michel VIVIANI à l'âge de 78 ans
Le 05/06/2025 - Josiane CARBONELL, épouse BUCHACA à l'âge de 80 ans
Le 08/06/2025 - Marie-Pierre THIEFFRY, divorcée JOLY à l'âge de 78 ans
Le 09/06/2025 - Timothy CHURCHMAN à l'âge de 67 ans

UNION VIASOISE

Depuis plusieurs années, la majorité municipale s'est engagée avec détermination au service de notre commune. Notre action s'est construite autour d'un objectif clair : améliorer votre cadre de vie, renforcer les services publics de proximité, maintenir l'attractivité et le dynamisme de Vias tout en préservant son identité.

Des travaux concrets pour améliorer votre quotidien

Les nombreuses réalisations de ces dernières années témoignent notre engagement. Conformément au programme pluriannuel d'investissements, la réfection de la Place des Dahlias et de l'Impasse du Clos du Loup est achevée, la rénovation des réseaux d'eau a permis d'améliorer le rendement afin de préserver la ressource en eau et notre environnement. Les aménagements paysagers, l'entretien régulier des espaces verts et la modernisation de l'éclairage public avec des installations LED plus économes et respectueuses de l'environnement améliorent considérablement votre cadre de vie. Également, la création du giratoire en entrée de ville - récemment inauguré - qui sécurise les accès entre la ZAC Fontlongue et le centre-ville.

OUI, Vias se modernise, Vias se structure, Vias se transforme !

Un urbanisme repensé pour un développement maîtrisé

La révision du PLU, actuellement en cours, marque une étape essentielle pour l'avenir de notre ville. Nous avons souhaité, à travers ce travail de fond, concilier le développement urbain et la préservation de notre patrimoine naturel et agricole.

Le nouveau PLU intégrera des exigences fortes en matière de qualité environnementale, de mixité sociale et de mobilité douce. C'est une vision cohérente et à long terme que nous construisons, avec le souci constant de répondre aux besoins des Viassois.

Des projets structurants pour l'avenir de Vias

La pose de la première pierre pour la construction de la future Maison de Santé aura lieu à l'automne 2025. Cet équipement public est plus qu'indispensable pour garantir et renforcer l'accès aux soins pour tous, dans un contexte de désertification médicale croissante. Il accueillera des médecins, des infirmiers, des kinésithérapeutes, des dentistes et d'autres professionnels de santé dans un espace moderne et adapté.

La petite enfance est également au cœur de nos priorités. La rénovation de la crèche existante permettra d'améliorer l'accueil des tout-petits dans un environnement sécurisé et chaleureux. Parallèlement, la construction d'une nouvelle crèche est prévue afin d'augmenter la capacité d'accueil et répondre aux besoins des familles viassoises.

Un été à Vias, placé sous le signe de la convivialité

Comme chaque année, la commune s'anima tout au long de l'été grâce à une programmation festive et accessible à tous. Concerts en plein air, marchés nocturnes, événements sportifs et culturels... L'équipe municipale œuvre pour vous proposer ainsi qu'aux touristes un été riche en moments de partage et en découvertes, qui reflète l'identité chaleureuse et vivante de Vias. Nous remercions les associations locales, les bénévoles et les services municipaux qui s'investissent quotidiennement pour faire vivre cette dynamique.

Une majorité à l'écoute, une commune en action

Soyez assurés que l'équipe qui m'entoure reste pleinement mobilisée, à mes côtés, pour poursuivre le travail.

Ensemble, nous bâtissons un avenir ambitieux et durable, nous bâtissons votre avenir.

Des engagements tenus, un cap affirmé pour Vias

Le Maire et la Majorité Municipale

VIAS PLURIEL

Alors que le quotidien Midi Libre (double-page du 10 juin 2025) rapporte les bruissements des projets de campagne municipale des maires de notre territoire, M. Dartier, lui, ne prendra sa décision qu'en fin d'année ; il est « au four et au moulin et ne se préoccupe pas encore de cela ».

On le comprend et on salue sa clairvoyance.

C'est sûr qu'il est au four, sur des braises même !

À l'heure où Vias Pluriel rend cette contribution, le jugement du tribunal administratif sur la protection fonctionnelle du maire n'est pas encore connu mais il le sera, c'est sûr, quand le maire rédiger sa propre contribution : nul doute qu'il aura à cœur d'informer tout de suite la population de la décision.

Sur le feu aussi, un appel en octobre sur la condamnation de la ville et de son maire pour le promontoire. La marmite bout...

Au moulin, il y a du grain à moudre en effet mais ça patine plus que ça ne mouline.

Crèche retardée, cantine scolaire un jour peut-être, maison de santé à acheter et à aménager mais surtout à financer, travaux du nouveau pont de Coussergues interrompus (il se dit que ...).

Il y a des travaux en suspens, des questions en suspens et nous nous félicitons d'avoir un maire aussi prudent quant à sa prochaine candidature même si elle semble être un secret de polichinelle.

La pause estivale n'apportera pas toutes les réponses que nous sommes en droit de connaître mais dès qu'elles seront sorties du four, nous vous les livrerons.

D'ici là, que chacun passe un bel été et profite des animations et initiatives riches et variées de notre territoire héraultais. Belle saison à tous.

Elisabeth Cerneau
& Yvon Martin

VIAS NATURELLEMENT

Protection fonctionnelle : les Viassois n'ont pas à payer la condamnation du maire

Olivier Cabassut, accompagné de plusieurs habitants de Vias, s'est engagé dans un recours contre la décision du conseil municipal qui accordait la protection fonctionnelle au maire. Pourquoi ? Parce qu'il est injustifié que la commune prenne en charge les frais de justice et la condamnation personnelle d'un élu ayant agi en dehors du cadre légal.

Sur le promontoire de Vias-Plage, nous tenons à clarifier notre position. Contrairement à certaines affirmations, nous sommes opposés à sa démolition. Cet aménagement est aujourd'hui apprécié tant par les habitants que par les visiteurs.

Une séance marquée par le flou et l'agacement

Lors du conseil municipal du 22 mai 2025, Olivier Cabassut a quitté la séance en réaction au double manquement de la majorité : d'une part, les mensonges sur la date de l'audience concernant la protection fonctionnelle du maire - que Claude Dauliach et Bernard Saucerotte ont prétendu ne pas connaître, avant qu'un agent territorial ne confirme qu'elle était fixée au 3 juin - ; d'autre part, la tentative de détourner le débat en insinuant que l'opposition chercherait à provoquer la démolition du promontoire. L'opposition a fermement dénoncé cette manœuvre, rappelant que la seule responsabilité en cause était celle du groupe majoritaire.

Un avenir politique suspendu à la justice

Dans un article publié le 10 juin 2025 par Midi Libre, Jordan Dartier laisse planer le doute sur sa candidature aux élections municipales. Mais ce n'est pas son calendrier personnel qui importe : c'est celui de la justice. Le 13 octobre prochain, son avenir politique se jouera devant la cour d'appel, qui examinera sa condamnation pour la construction du promontoire.

Vias naturellement

PUB

PUB